

Université Lumière Lyon 2
Centre International d'Etudes Françaises

STAGES COURTS DE FRANÇAIS

(tout public)

Année universitaire
2014 – 2015

CIEF, 16 quai Claude Bernard 69007 Lyon
Tel : 04 78 69 71 35
Mél : cief@univ-lyon2.fr

Stage de Perfectionnement Ecrit et Oral

Responsable pédagogique:

Jean-Pierre Bonnivard, enseignant

Jean-pierre.bonnivard@univ-lyon2.fr

Contact au secrétariat :

cief@univ-lyon2.fr

04 78 69 71 34 ; 04 78 69 71 35

Public :

Ces stages s'adressent à ceux qui désirent une remise à niveau ou une consolidation de leurs compétences acquises.

Ils sont ouverts aux lecteurs et assistants de langue étrangère dans les collèges, les lycées et l'enseignement supérieur français.

Ils ne concernent pas les débutants en français. Ils ne donnent pas le statut étudiant.

Calendrier :

- 1^{ère} session : début octobre 2014 au début décembre 2014
- 2^{ème} session : fin janvier 2015 au fin mars 2015
- 3^{ème} session : début avril 2015 à début juin 2015

Durée :

- 32 heures par session (4 heures par semaine pendant 8 semaines)

Horaires :

- 2 heures, deux fois par semaine :
 - Soit lundi & mercredi de 18h à 20h
 - Soit mardi & jeudi de 18h à 20h

Tarif :

- Prix d'une session : **220 €**
- Tarif spécifique de **155 €** pour les assistants de langue et lecteurs hors Lyon 2
- Gratuit pour les lecteurs de Lyon 2

Toute session commencée doit être régulièrement payée par le stagiaire.

Dans le cas où le stage est financé par une entreprise ou un organisme, le stagiaire doit fournir obligatoirement avant le début du stage une attestation de prise en charge.

Objectifs généraux :

- Perfectionnement des compétences de l'oral et de l'écrit
- Initiation à la culture et à la civilisation françaises
- Révision adaptée des bases de grammaire, selon le niveau
- Initiation aux exercices académiques
- Préparation au DELF et au DALF, à la demande (voir le site : www.ciep.fr, rubrique tests et diplômes)

Pédagogie :

- Travail individuel et collaboratif
- Groupe de 10 à 15 stagiaires environ, de niveau homogène. Les écarts de niveau sont un moteur pour le groupe.
- Chaque session est indépendante des autres ; cependant les contenus se complètent d'une session à l'autre pour constituer un ensemble offrant une progression construite à partir des besoins des stagiaires, sur un programme établi au début de chaque session.

Programme pour l'oral :

- compréhension de documents audio-oraux et audio-visuels
- prise de notes et reformulation orale
- expression du point de vue ; débats en interaction
- communication quotidienne
- correction phonétique, selon les besoins.

Tâches proposées :

- la revue de presse
- l'exposé
- le débat
- le jeu de rôle

Programme pour l'écrit :

- repérage et compréhension de l'information
- repérage du point de vue de l'auteur (explicite et implicite)
- prise de notes et reformulation écrite
- production écrite pour les écrits de la vie quotidienne
- aide à l'auto-correction grammaticale, à l'acquisition du vocabulaire
- passage à l'écrit

Tâches proposées

- la lettre
- le texte descriptif analytique
- l'écriture créative
- la réécriture d'énoncés
- le compte rendu
- le dossier sur thème libre.

Attestations délivrées :

- Une attestation est délivrée à tout stagiaire ayant suivi le cours avec assiduité (au moins 80 %) et ayant passé les tests.
- Un relevé de notes et une appréciation de niveau figurent sur cette attestation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION AU STAGE DE PERFECTIONNEMENT ECRIT ET ORAL

Inscription administrative :

Il convient d'écrire ou de se rendre auprès du secrétariat du CIEF afin de remplir une fiche d'inscription.

Le coût du stage est à régler en une seule fois, par carte bancaire ou par chèque bancaire (banque française), chèque postal ou bien mandat postal, libellés à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Lumière Lyon 2, au plus tard une semaine après le début des cours.

Il n'y a pas de frais de dossier pour une inscription à un stage.

Notez que l'inscription au stage de perfectionnement écrit et oral ne donne pas droit à l'obtention de visa ni au statut d'étudiant.

Tous les stagiaires doivent être détenteurs d'une assurance responsabilité civile (pour tout dommage causé à autrui) et être capables d'en fournir la preuve.

Une attestation d'assiduité pourra être remise, sur demande, en fin de stage.

Placement pédagogique :

Pour accéder au stage, il est obligatoire de passer un test de placement qui permet d'évaluer le niveau de chaque stagiaire.

Le passage du test peut se faire au moment même de l'inscription administrative ou après, mais, en tout état de cause, au plus tard 15 jours avant le début des cours.

Il s'agit d'un test écrit à retirer auprès du secrétariat, à remplir en un temps donné (environ 45 minutes) dans les locaux du CIEF en tenant compte des horaires de fermeture du secrétariat. Test à passer au CIEF sur rendez-vous.

Centre International d'Etudes Françaises

Site : <http://cief.univ-lyon2.fr>

Mél : cief@univ-lyon2.fr

Tél : 04 78 69 71 35 ; 04 78 69 71 36

Université Lumière Lyon 2
16, quai Claude Bernard
69 365 Lyon cedex 07